

BUREAUX INTERNATIONAUX
RÉUNIS POUR LA PROTECTION
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE, SUISSE

BIRPI

UNITED INTERNATIONAL
BUREAUX FOR THE PROTECTION
OF INTELLECTUAL PROPERTY
GENEVA, SWITZERLAND

**COMMITTEE OF EXPERTS ON THE ADMINISTRATIVE STRUCTURE
OF INTERNATIONAL COOPERATION
IN THE FIELD OF INTELLECTUAL PROPERTY**

**COMITÉ D'EXPERTS CONCERNANT LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE
DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Geneva, March 22 - April 2, 1965

Genève, 22 mars - 2 avril 1965

Note présentée par le Secrétariat

En réponse à la demande formulée par la Délégation de la République populaire de Roumanie, le texte suivant est soumis pour remplacer les dispositions des Conventions de Paris et de Berne mentionnées à la page 37 du document AA/II/3 :

"L'Union a une Assemblée composée de ses pays membres et un Comité exécutif. Tout ce qui concerne l'Assemblée, le Comité exécutif et les tâches du Secrétariat, ainsi que les questions financières et administratives relatives à l'Union sont régis par la Convention de Stockholm".

Les textes concernant les Arrangements particuliers conclus en relation avec la Convention de Paris seront proposés après discussion du texte figurant ci-dessus.